

## « Une loi sur l'équité salariale : Rien de moins ! »

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'une loi sur l'équité salariale tout autant que l'Ontario et le Québec. C'est ce qu'affirme Huberte Gautreau, nouvelle présidente de la Coalition pour l'équité salariale du N.-B., à l'issue de l'Assemblée générale annuelle (AGA) tenue à Dalhousie ce 31 mai 2008.



Cette conviction a été renforcée par les propos de la conférencière invitée à l'AGA, Michelle Dagnino. En effet, Michelle Dagnino a souligné les gains obtenus grâce à la Loi sur l'équité salariale en Ontario par les personnes qui occupent des emplois à prédominance féminine. Avocate et coprésidente de la *Equal Pay Coalition* de l'Ontario, Michelle Dagnino a insisté sur les millions de dollars que coûte l'iniquité

salariale aux femmes. Elle a aussi rappelé l'importance d'avoir des mécanismes clairement définis et accessibles pour les travailleuses et les travailleurs et ce, dans le cadre d'une loi.

Tout en rappelant le thème de l'AGA (« Une loi sur l'équité salariale – rien de moins ! »), Anne-Marie Gammon, présidente sortante de la Coalition pour l'équité salariale, a fait le bilan des résultats obtenus durant son mandat.

« Lors des dernières élections provinciales, les pressions de la Coalition ont amené le parti Libéral à promettre d'adopter une loi sur l'équité salariale dans le secteur public et d'amorcer le processus pour légiférer dans le secteur privé » a-t-elle affirmé. « Depuis, la Coalition a continuellement



rappelé ses promesses au gouvernement, mais il nous reste beaucoup de travail à faire pour en faire une réalité ! » Anne-Marie Gammon a aussi fait remarquer que le processus d'équité salariale entamé par le gouvernement avec les éducatrices en garderie et les auxiliaires familiales suscite de l'espoir et que c'est le résultat direct du travail de sensibilisation fait par la Coalition.

Le conseil d'administration 2008-2009 sera composé d'Huberte Gautreau (présidente), Anne-Marie Gammon (présidente sortante), Denise Savoie (vice-présidente francophone), Marilyn MacCormack (vice-présidente anglophone), Audrey McKeen (secrétaire-trésorière), Anne Roussel (représentante du Nord-Ouest), Édith Brideau (représentante du Nord-Est), Roberte Léger (représentante de Kent-Miramichi), Lydia Jaillet (représentante du Sud-Est), Gail Taylor (représentante du Sud-Ouest), Elizabeth Blaney (représentante Centre) et Elizabeth Coburn (représentante autochtone).

*PHOTOS :*

- 1. (*En haut*) : Michelle Dagnino, conférencière invitée (à gauche), discute avec l'une des participantes à l'AGA, Karla Dawn Reynold (à droite).
- 2. (*En bas*) : Michelle Dagnino, conférencière invitée (à gauche), avec Anne-Marie Gammon, présidente sortante de la Coalition pour l'équité salariale (à droite)

L'équité salariale signifie un salaire égal pour un travail de valeur égale ou équivalente. Il s'agit de reconnaître la valeur des emplois occupés traditionnellement ou majoritairement par les femmes. La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick est un regroupement de personnes et d'organismes qui revendique l'adoption d'une loi sur l'équité salariale dans les secteurs public et privé.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Johanne Perron

Directrice générale, Coalition pour l'équité salariale du N.-B.  
(506) 388-3118 (r); (506) 878-8396 (c)

Anne-Marie Gammon

Past Chair, NB Coalition for Pay Equity  
(506) 545-6821 (r); (506) 544-0443 (c)